

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montréal

Le 24 mai 2023

ÉGALITÉ DES CHANCES EN ÉDUCATION: PLUSIEURS DÉFIS À RELEVER

L'Observatoire québécois des inégalités publie sa première édition du **Bulletin de l'égalité des chances en éducation**, dont l'objectif est de brosser un portrait de la réussite scolaire, de documenter les inégalités qui existent dans le système éducatif actuel et d'identifier des perspectives afin de les réduire.

Alors qu'un projet de loi en éducation a été annoncé au début du mois, la disponibilité des données et la nécessité d'avoir une vision précise de la situation de l'éducation sont plus que jamais d'actualité. « *On constate qu'une bonne partie des données accessibles datent déjà de plusieurs années, la publication ministérielle la plus récente remontant à 2015, explique Maude Roy-Vallières, co-autrice du Bulletin. Même si certains indicateurs continuent d'être publiés, tels que les taux de diplomation et de qualification au secondaire, plusieurs données nécessaires à l'établissement d'un portrait global et actuel du système éducatif ne sont pas disponibles actuellement et doivent faire l'objet de traitements particuliers.* »

Le rapport complet contient plus de 40 figures informant sur l'évolution de la situation entre 1970 et 2023 par ordre d'enseignement. Par exemple, **au préscolaire et au primaire**, un nombre croissant d'enfants montre une vulnérabilité dans leur développement. Les inégalités ne se limitent toutefois pas à l'entrée dans le monde scolaire. Selon Pierre Doray, professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et co-auteur du Bulletin, « *les taux d'accès et de diplomation au niveau collégial et universitaire sont associés à des inégalités en fonction du genre, et on observe également une baisse de la proportion des effectifs étudiants adultes* ».

Dans une analyse thématique, les chercheurs abordent aussi l'état actuel du système scolaire québécois, caractérisé par le développement de parcours de formation différenciés au secondaire (public, public enrichi et privé) et auquel on peut identifier des inégalités sociales. Par exemple, à l'école publique, 37% des élèves du secondaire inscrits au programme régulier accèdent aux études collégiales, alors que cette proportion grimpe à 68% pour ceux inscrits aux programmes enrichis. Au privé, ce sont 77% des élèves qui passeront aux études supérieures, soit plus du double de ceux inscrits au public régulier.

« Ce modèle influe sur les parcours scolaires des jeunes, facilitant ou au contraire restreignant l'accès au post-secondaire, détaille Claude Lessard, chercheur, professeur émérite à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et président du Conseil supérieur de l'éducation de 2011 à 2015. Des facteurs liés à l'origine sociale jouent significativement dans la répartition des élèves dans l'une ou l'autre filière, contribuant ainsi à la reproduction des inégalités sociales. »

L'Observatoire a mené un sondage auprès de la population concernant les défis posés par le système éducatif actuel ainsi que leur perception du concept d'école à trois vitesses. Près de la moitié des répondants est insatisfaite du système, et une large majorité est en accord avec diverses propositions allant de l'augmentation des ressources à divers changements permettant une plus grande mixité sociale dans les écoles.

« Le Bulletin de l'égalité des chances en éducation est un outil précieux pour comprendre les enjeux actuels en matière d'inégalités dans le système éducatif québécois et propose plusieurs perspectives pour favoriser l'inclusion, l'équité et l'égalité en éducation. Nous espérons que ce document suscitera des débats constructifs sur les moyens de réduire les inégalités en éducation », souligne Nathalie Guay, directrice de l'Observatoire québécois des inégalités.

-30-

À propos de l'Observatoire québécois des inégalités

Basé à l'Université de Montréal, l'[Observatoire québécois des inégalités](#) est un courtier de connaissances qui éclaire avec des connaissances scientifiques vulgarisées les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie.

Pour informations

Marianne Castelan,

Responsable des communications et affaires publiques

Observatoire québécois des inégalités

438-495-7416

m.castelan@observatoiredesinegalites.com